

Les responsables RWF d'arrondissement

Tournai-Ath-Mouscron

Olivier DUBRAY, 46 boulevard de l'Est, 7800 Ath ☎ 0495/54.66.28

Soignies

Bernard ROLAND, 71 rue Tumélaire, 6000 Charleroi ☎ 071/32.56.37

Thuin

Paul-Henry GENDEBIEN, 38 Jevigné, 4990 Lierneux

Mons

Yvon NORMAIN, 465 rue de la Frontière, 7370 Dour ☎ 065/65.46.45

Charleroi

André LIBERT, 24A rue Hougaerde, 6142 Leernes ☎ 071/52.60.96

Brabant wallon

Joël GOFFIN, 14 rue Bayard, 1420 Braine-L'Alleud ☎ 02/384.16.05

Bruxelles et périphérie

Marc WILMET, 174/26 avenue Huysmans, 1050 Bruxelles
Contact : Jean DUFRANE ☎ 02/742.29.36

Namur-Dinant

Janine DEMOULIN, 11/5 avenue de Smet de Nayer, 5000 Namur
☎ 081/22.84.83

Liège

Maurice LEBEAU, 43 voie de la Hayette, 4761 Saive ☎ 04/370.23.53

Huy-Waremme

Marc PHILIPPE, 23 avenue Alphonse Thomas, 4257 Coswarem
☎ 019/33.15.15

Verviers

José CRUTZE, 7 rue Marie Louise, 4910 Theux ☎ 087/53.11.64

Province de Luxembourg

Steve JACOB, 6 rue du Chauffour, 6769 Houdrigny ☎ 0495/28.09.02

Le Bureau exécutif du RWF

Paul-Henry GENDEBIEN, *Président* — Maurice LEBEAU, André LIBERT & Claude HENRARD, *Vice-Présidents* — Jean-Noël MARQUEBREUCQ, *Secrétaire général*, Steve JACOB, *Secrétaire général-adjoint* — Joël GOFFIN, Mauricette MATHIEU, Jean-Paul CONRARDY, Jean DUFRANE, Janine DEMOULIN, Marc PHILIPPE, Marc GOOTS et Olivier DUBRAY.

Belgique - België

P.P.

1420 Braine-l'Alleud 1

n° 68910

 *Trait d'Union*

RASSEMBLEMENT WALLONIE - FRANCE



Trimestriel - Première année - n° 4
juillet 2000 - EDITION SPECIALE

Bureau de dépôt : Braine-l'Alleud

Editeur responsable :

Paul-Henry Gendebien

38 Jevigné, 4990 Lierneux

<http://www.ifrance.com/rwf>

courrier électronique :

rwf@ifrance.com

Un lieu, une date à retenir !

LIEGE – PALAIS DES CONGRES
Samedi 23 septembre 2000 à 14 heures

➤ Tous les membres, sympathisant(e)s et, plus particulièrement, les candidat(e)s aux prochaines élections sont appelés à se mobiliser pour réussir le deuxième Congrès du RWF.

➤ Le Rassemblement Wallonie-France sera présent aux élections provinciales et dans certaines villes importantes comme Charleroi et Liège. Pour ces élections du 8 octobre, le RWF alignera au moins 400 candidat(e)s. A la Province, le RWF proposera des listes complètes dans 35 districts. Nous en reparlerons abondamment dans notre numéro de septembre « Spécial Elections ». Dès à présent, **nous vous joignons un des documents officiels indispensables à notre présence.**

➤ Aidez-nous à organiser le Congrès dans des conditions optimales ! Soutenez la campagne électorale du RWF en alimentant le Fonds de combat **000-0655686-63.**

Editorial

A quoi peut donc servir L. Michel ?

A quoi servait-il d'obtenir, après le 13 juin 1999 le poste de Ministre des Affaires Etrangères pour un Wallon, L. Michel en l'occurrence ? En dehors de l'immense autosatisfaction qui s'est emparée du personnage, il est permis de se poser la question. Dans les rares domaines où les Francophones de la coalition avaient promis quelque chose, rien n'a été obtenu, tout a été oublié. Un exemple : la Belgique n'a toujours pas ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités. Cet ancien cheval de bataille de M. Maingain n'était donc en vérité qu'un cheval de bois destiné à obtenir les voix des électeurs FDF-PRL de la périphérie, le temps d'une élection, juste le temps d'une élection..

C'est vrai : L. Michel parle, bouge, voyage, s'agite et n'obtient que peu ou rien du tout. L'Europe, bien élevée, ne le fait pas encore remarquer : c'est que le Ministre ne défend pas une politique, un programme, un projet. Il n'en a guère. Et si d'aventure il en a, c'est de velléité qu'il s'agit. Donner des leçons à l'Afrique centrale alors que la Belgique y porte depuis quarante ans une responsabilité capitale dans les désastres qui s'y sont produits, donner des leçons quand on y a soutenu sans scrupules les Mobutu et autres Habyarimana, donner des leçons quand on n'a pas le début des moyens d'y jouer un véritable rôle, cela s'appelle en effet faire preuve de velléité.

Oui, l'Europe est bien élevée : tant que L. Michel gesticule, il ne dérange pas vraiment et n'est pas gênant. La culpabilité de L. Michel est légère. Il ne convient pas de l'accabler. S'il n'est porteur que de l'apparence d'une politique étrangère, c'est parce que la Belgique contemporaine n'est plus capable de produire une politique

extérieure digne de ce nom. Cette évolution peut s'expliquer par des facteurs à la fois internes et externes. A l'intérieur, les dysfonctionnements congénitaux de l'Etat et la crise récurrente des nationalités empêchent la définition d'un projet international. A l'extérieur, la dilution de l'Europe et le désarmement idéologique de l'Alliance atlantique n'ont cessé d'amenuiser le peu de visibilité belge qui subsistait... Pour l'essentiel, la Belgique ne fait qu'obéir à des réflexes mercantiles. Dans l'affaire autrichienne, par exemple, L. Michel adopte dans un premier temps une position en flèche; celle-ci irrite profondément les exportateurs flamands et donc le Ministre-Président Dewael qui exige publiquement un « assouplissement » à l'égard du gouvernement de Vienne. Dès le lendemain de la mise en demeure de M. Dewael, L. Michel déclare qu'il a entendu le point de vue flamand et qu'il adaptera son attitude en conséquence. A la même époque, en avril 2000, une mission commerciale belge, dirigée par le prince Philippe, se rend à Pékin. Non seulement la délégation belge, pourtant accompagnée d'un ministre, n'émet aucune réserve sur la situation des droits de l'homme en Chine ! mais le prince Philippe décore un ministre chinois de l'une des plus hautes distinctions officielles belges et le félicite chaleureusement « pour les réformes accomplies par son pays ».

La diplomatie belge n'est plus que marchande. Le Gouvernement la justifie par des motivations exclusivement matérielles : prendre des parts de marché pour des exportations, conserver à Bruxelles des sièges d'institutions européennes et de sociétés multinationales parce que cela est bon pour l'immobilier bruxellois, bon pour l'hôtellerie, bon pour les recettes de la TVA. Le pouvoir belge a fait de Bruxelles un lieu de passage, une manière de vaste hôtel international où se réunissent des diplomates, des financiers, des « experts » en toutes spécialités venus des quatre coins de la planète pour se rencontrer dans un décor de plus en plus américanisé et « mondialisé » sans risquer par ailleurs d'y entendre un seul mot de français. Un Etat belge est-il

indispensable pour assumer cette fonction ? Un Ministre des Affaires Etrangères a-t-il encore quelque utilité si ce n'est de « parrainer » ce processus ?

Ce n'est donc plus un sacrilège que de s'interroger au sujet de la pertinence internationale de la Belgique, de sa raison d'être, de son utilité comme Etat dans l'Europe d'aujourd'hui. La disparition de la Tchécoslovaquie et celle de l'Allemagne de l'Est n'ont pas ébranlé l'Europe. Celle de la Belgique pourrait à son tour ne pas empêcher l'Europe de poursuivre son existence.

Les déplacements et les affirmations de Monsieur L. Michel n'empêcheront pas les évolutions inéluctables. Les centaines de millions de francs qu'il a proposé de dépenser pour « restaurer l'image de la Belgique à l'étranger » constituent à cet égard un pur gaspillage.

Monsieur L. Michel devrait plutôt se payer un professeur de logique. Car il en manque singulièrement lorsqu'il tient, le matin, un discours intégrationniste et « fédéraliste » européen, et le soir un discours de méfiance à l'égard de la France et de l'Allemagne. C'est ce qui s'est produit il y a quelques semaines à La Haye quand il a proposé une relance politique du Benelux (« les petits pays ») contre le prétendu complot des « grands Etats européens ». Cette scandaleuse relance du Benelux par un Wallon démontre clairement que L. Michel « oublie » de plus en plus les avertissements donnés autrefois par Jean Gol et par la plupart des dirigeants Francophones et wallons contre cette machine de guerre antiwallonne. Plus grave, L. Michel s'est abandonné à faire cette déclaration devant Albert II et devant le Reine des Pays-Bas...

L. Michel a osé dire ce qu'un ministre flamand n'aurait probablement pas osé suggérer. A quoi sert L. Michel ? C'est une question sans réponse.

Paul-Henry Gendebien, Président du RWF.

Point de vue

Wallons et Bruxellois en danger !

Attachement suicidaire de beaucoup d'entre eux à la structure belge. Qui sert-elle ? Essentiellement la Flandre. Le fédéralisme de dissociation progressive que poursuit cette dernière n'ira pas jusqu'à mettre en cause un système qui légitime leurs visées sur le centre de l'Etat et qui entretient via les Communautés culturelles un malaise permanent entre Bruxelles et la Wallonie.

Le magma francophone bruxellois ne réagit guère. Lui aussi veut que Bruxelles demeure une capitale et campe sur des positions défensives sans autre perspective qu'une guérilla permanente dans le cadre belge.

La classe dirigeante wallonne a goûté aux premiers fruits de la décentralisation et paraît heureuse de son sort. A distance de la Flandre, de Bruxelles, de la France. Peu intéressée par la politique internationale, elle laisse la bride sur le cou à un Ministre des Affaires Etrangères, un Wallon, qui plaide pour un renouveau du Benelux dans l'indifférence absolue des tristes médias de langue française.

Tableau réjouissant pour une Flandre qui se pose en nation au sein d'un ensemble étatique où le partenaire francophone se dérobe à tout questionnement identitaire, retranché dans ses niches régionales.

Les dirigeants du Nord, pétris d'Histoire, s'orientent discrètement vers un renouveau des Provinces-Unies, scindées lors des guerres de religion du XVIème siècle, reconstituées après 1815, amputées en 1830, en voie de réhabilitation depuis la politique de neutralité de Léopold III et la création du Benelux.

Tableau inquiétant pour les Francophones qui, sous la soi-disant protection d'un fédéralisme interne, risquent d'être rétrogradés au rang d'auxiliaires. Avec des conséquences non négligeables pour le statut du français si une Belgique déséquilibrée mettait résolument cap au Nord.

Il y aurait mauvaise grâce à reprocher aux Flamands de tirer un maximum de profit d'un fédéralisme qu'ils n'ont pas été seuls à vouloir mais il y a lieu de dénoncer vigoureusement ceux qui, belgicains ou ultrarégionalistes, se cramponnent à un Etat désuet. Leur sclérose mentale se mesure à leur degré d'attachement à la monarchie, bien plus grand que dans le Nord. Que leur situation empire et il en est de capables de faire appel au roi pour les protéger. Navrant.

Si une chape de conformisme ne pesait pas à tous les niveaux d'enseignement, nos enfants sauraient que la Belgique a perdu toute justification historique. A quoi bon une petite puissance tampon, servant les inté-

rêts de la Grande-Bretagne, à une époque où se construit l'Union européenne? Les motivations stratégiques évanouies, reste une volonté, en soi respectable, de constituer un ensemble culturel néerlandais à deux composantes, la Belgique de l'an 2000 servant, par un spectaculaire retour des choses, à ramener nos Francophones dans une mouvance pan-néerlandaise.

On jurera en haut lieu qu'il n'en est rien. Les observateurs lucides n'en croiront rien. De nouveaux affrontements se préparent qui, circonstance aggravante, mettront aux prises des Francophones entre eux car on devine que le plaidoyer de Louis Michel pour un Benelux revigoré ne sera pas du goût de tous en période préélectorale.

En somme, en arrière toute alors que l'Europe en chantier a impérativement besoin d'un rapprochement culturel de toutes ses nations en complément des mesures prises dans les secteurs du marché, de l'économie, des finances et de la défense.

Etat artificiel, sans fondement national, la Belgique, au cours d'une existence somme toute brève, a réussi à dresser ses populations les unes contre les autres, à fouetter le nationalisme flamand, à créer un abcès linguistique au centre du pays, fâcheux pour sa mission internationale, à empêcher la Wallonie de développer ses relations avec sa famille française.

La Flandre donne l'exemple en se tournant vers les Pays-Bas. La Wallonie doit pouvoir faire de même avec la France. Et Bruxelles doit respirer librement sans les contraintes que fait peser sur elle l'Etat belge : son avenir international est à ce prix.

Le salut ne peut venir que de l'extérieur. Le rapprochement entre les nations de l'Ouest européen a mené à des initiatives spectaculaires communes entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Pourquoi pas un patronage franco-néerlandais à une vaste entreprise de détente linguistique dans les zones de tension, à la frontière des deux aires culturelles ?

Suggestion qui n'a de chance d'être retenue que si les Francophones sortent de leur somnolence et comprennent qu'ils doivent se soustraire au piège qui est en train de se refermer sur eux.

Inutile de miser sur les partis classiques pour ce faire, ils sont englués dans le système. Seule, une formation nouvelle, le RWF-RBF, parce qu'elle a pour objectif une union de la Wallonie et de la France, peut les amener à réfléchir. Chacune des régions, dont le président Collignon souhaite à juste titre qu'elles soient égales en droit, devrait avoir la faculté de se tourner vers sa ou ses familles culturelles.

L'anomalie belge peut être éliminée en douceur, les populations concernées ne nourrissant pas d'animosité les unes envers les autres. Un atout à ne pas négliger.

André Patris, ancien Directeur de la Maison de la Francité.

Comment s'affilier au Rassemblement Wallonie-France ? Mettez vos convictions en pratique !

Prenez votre plus belle plume et remplissez un bulletin de versement reprenant les coordonnées du Rassemblement Wallonie-France ainsi que le numéro de compte **000-0700633-02**.

*N'oubliez pas d'indiquer votre nom et la mention **Cotisation RWF 2000** en communication.*

Etudiant – chômeur – retraité : 500 francs
Membre ordinaire : 750 francs
Membre d'honneur : à partir de 1000 francs



Vous désirez en faire plus ?

C'est pour vous que le RWF a créé
le fonds de combat **000-0655686-63**.

*N'oubliez pas d'indiquer votre nom
et la mention **Fonds de Combat** en communication.*

Vous pouvez encore nous aider autrement !

- Les partis officiels entravent la démocratie en multipliant les formalités pour la présentation de listes. Il est nécessaire de recueillir cinquante signatures d'électeurs par district pour pouvoir nous présenter aux électeurs le 8 octobre prochain.
- Aidez-nous ! Remplissez le formulaire en annexe et renvoyez-le à l'adresse suivante : RWF - BP 28 - 1050 IXELLES 1. Vous pouvez également le photocopier et le faire remplir par les personnes de votre entourage (voisins, membres de votre famille, ...).
Grâce à vous, nous pourrions consacrer plus de temps à la campagne électorale.
- Le Rassemblement Wallonie-France grandit chaque jour, nous présenterons des listes dans toutes les provinces de Wallonie. La constitution des listes est en bonne voie, toutefois celles-ci ne sont pas complètes dans tous les districts. Il est nécessaire de présenter des listes complètes.
- Aidez-nous ! Soyez candidat(e) lors de la prochaine échéance électorale. Prenez contact avec votre responsable d'arrondissement ou avec le secrétariat général (Steve Jacob: 0495/280.902).